



Bureau fédéral du Plan

Institut Bruxellois de  
Statistique et d'AnalyseStudiedienst van de  
Vlaamse RegeringInstitut Wallon de l'Evaluation,  
de la Prospective et de la Statistique

## Nouvelles perspectives économiques régionales 2010-2016

*Le Bureau Fédéral du Plan (BFP), l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA), le Studiedienst van de Vlaamse Regering (SVR) et l'Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS) présentent, ce 23 juin 2011, les résultats d'une nouvelle projection économique régionale.*

Ces quatre institutions ont développé un modèle macroéconomique, régional et sectoriel (dénommé HERMREG) qui permet de répartir, entre les régions, les principaux résultats des projections de moyen terme publiées par le BFP pour la Belgique. Ce type de modélisation présente ainsi l'intérêt d'assurer la cohérence entre la projection nationale et les projections au niveau des régions. Les résultats publiés aujourd'hui reposent sur les « Perspectives économiques 2011-2016 » parues en mai de cette année<sup>1</sup>, qui ont été amorcées à partir d'un environnement international marqué par une reprise économique au niveau mondial. Celle-ci s'est confirmée au cours de l'année 2010 et devrait se poursuivre en 2011 et 2012 grâce au dynamisme des pays émergents, la croissance dans la zone euro restant quant à elle fragile et inégale. Dans ce contexte, la croissance de l'économie belge serait de l'ordre de 2,2 % par an en 2011 et 2012 (soit depuis la crise, une performance bien supérieure à celle de la zone euro) et ce rythme de croissance serait maintenu à moyen terme.

Au niveau des régions, les résultats de ces perspectives économiques peuvent être résumés comme suit<sup>2</sup> :

### Croissance économique

La récession de 2009 a touché plus durement la Flandre et la Wallonie que la Région bruxelloise. Les PIB régionaux respectifs ont reculé d'un peu plus de 3 % dans les deux premières régions contre moins de

0,5 % à Bruxelles. En 2010, les trois régions ont renoué avec la croissance, mais les Régions wallonne et flamande auraient davantage bénéficié de la reprise de la demande extérieure : leur PIB se serait accru de respectivement 2,0 et 2,2 %, contre 1,9 % pour la Région bruxelloise. La croissance flamande serait également plus importante en 2011 que dans les deux autres régions. A moyen terme (période 2013-2016), les taux de croissance régionaux se stabiliseraient à des niveaux comparables à ceux enregistrés avant la crise. Un léger différentiel de croissance entre les trois régions, en faveur de la Flandre, persisterait en projection, mais, par rapport au passé, il tendrait toutefois à se réduire.

### Marché du travail

L'emploi a repris sa progression dans les trois régions en 2010, effaçant ainsi les reculs enregistrés en Flandre et en Wallonie l'année précédente. L'emploi intérieur se serait accru de quelque 0,7 %, tant en Flandre qu'en Wallonie et aurait augmenté de 0,5 % à Bruxelles. A partir de 2011, l'emploi intérieur de chaque région retrouverait progressivement un rythme d'augmentation similaire à ce qu'il était avant la crise, autour d'une moyenne nationale de 1 % par an. Cela se traduirait pour la période 2012-2016, par environ 7 000 emplois supplémentaires par an en Région bruxelloise, 28 000 emplois par an en Flandre et près de 13 000 emplois par an en Wallonie. Au total, entre 2010 et 2016, l'emploi serait accru de 41 000 unités à Bruxelles ; en Wallonie, il progresserait de 72 000 unités, alors qu'en Flandre, le gain serait de 169 000 unités.

Les taux de chômage régionaux<sup>3</sup> ont affiché des évolutions disparates en 2010 : statu quo pour la Région

1. Bureau Fédéral du Plan, Perspectives économiques 2011-2016, mai 2011.  
2. Rappelons que les perspectives économiques régionales de moyen terme n'ont pas pour ambition de fournir, à l'instar des modèles de court terme, des prévisions fines pour chaque année, intégrant notamment les dernières informations en matière conjoncturelle. Ainsi, d'après les estimations les plus récentes réalisées par différentes institutions, la croissance économique belge serait un peu plus forte en 2011 que celle retenue dans ces perspectives régionales et quasiment inchangée en 2012.

3. Calculés à partir du nombre de chômeurs sur base de sources administratives et selon le concept BFP, c'est-à-dire incluant les chômeurs âgés dispensés de l'inscription comme demandeur d'emploi.

flamande, baisse pour la Région wallonne et hausse pour la Région bruxelloise. En 2011, le taux de chômage devrait continuer sa baisse en Wallonie et se réduire également en Flandre, mais rester constant en Région bruxelloise. Sur la période 2011-2016, la décrue du taux de chômage serait générale, variant entre 1,3 et 1,7 point au total pour la période.

Grâce à ces évolutions, les taux de chômage régionaux à l'horizon 2016 seraient systématiquement inférieurs à ceux atteints en 2008. Ils s'établiraient à 6,8 % en Flandre (soit -0,6 point par rapport à 2008), à 19,5 % à Bruxelles (soit -0,1 point) et à 15,7 % en Wallonie (soit -1,4 point). Ces taux correspondent à des nombres de respectivement 214 200, 117 500 et 264 300 chômeurs.

### Productivité, salaires et revenus

Les gains de productivité, après avoir chuté en 2009 dans les trois régions, se seraient redressés de manière relativement similaire en 2010. A moyen terme, les gains de productivité régionaux convergeraient vers une moyenne nationale de l'ordre de 1,1 %, déjà observée avant la crise (2002-2008), avec un léger différentiel en faveur de la Flandre de 2013 à 2016. Les salaires réels, quant à eux, se seraient nettement contractés en 2010 et devraient encore s'éroder en 2011. Ils seraient à nouveau en hausse à partir de 2012 et leur croissance serait même en accélération à moyen terme, avec un différentiel en faveur de la Flandre (de l'ordre de 0,2 point par an sur la période 2013-2016, par rapport à la moyenne nationale).

Sur la période 2010-2016, l'évolution du revenu disponible serait la plus rapide à Bruxelles, suivie de la Flandre et de la Wallonie. Les principales composantes des revenus primaires bruxellois (salaires, revenus des indépendants) progresseraient en effet plus vite que la moyenne nationale, tandis que l'inverse prévaudrait en Région wallonne, en particulier pour le revenu des

indépendants. Ces évolutions seraient en partie compensées par la croissance des prélèvements fiscaux et parafiscaux, supérieure à Bruxelles et inférieure en Wallonie en comparaison avec le Royaume. Les ménages wallons pourraient en outre compter sur une croissance du montant global des prestations sociales très légèrement supérieure à la moyenne nationale entre 2010 et 2016.

Combinées avec les perspectives démographiques, ces évolutions attendues de revenus sur la période 2010-2016 font apparaître une croissance plus rapide du revenu disponible par habitant en Flandre et en Wallonie (3 % et 2,9 % respectivement) qu'à Bruxelles (2,6 %), en raison de la progression relativement plus forte de la population bruxelloise à moyen terme.

### Finances publiques

Sur la base des informations disponibles à la mi-avril 2011, la projection à politique constante indique que le compte de l'ensemble des communautés et régions serait à nouveau en équilibre dès 2012 grâce au surplus qui serait enregistré en Région flamande (y compris la Communauté flamande). En fin de période, la Communauté française dégagerait également des surplus tandis que la Région wallonne tendrait vers l'équilibre, ce qui permettrait à ces deux entités considérées globalement d'atteindre l'équilibre en 2015. Par contre, en l'absence de mesures supplémentaires, un déficit persisterait à l'horizon 2016 en Région bruxelloise.

### Emissions de gaz à effet de serre

Les émissions de GES, stabilisées au niveau national entre 2011 et 2016, le seraient également pour les trois régions. Dans le contexte de cette projection et notwithstanding différents facteurs qui pourraient influencer les résultats de manière significative, toutes les régions devraient rencontrer les objectifs qui leur sont assignés dans le cadre du Protocole de Kyoto.

#### Pour plus d'informations:

Delphine Bassilière, tél.: 02/507 74 58, e-mail: db@plan.be, Didier Baudewyns, tél.: 02/507 73 66, e-mail: dib@plan.be  
Francis Bossier, tél.: 02/507 74 43, e-mail: fb@plan.be, Ingrid Bracke, tél.: 02/507 74 45, e-mail: ib@plan.be

**Chiffres clés de la projection régionale**

	2009	2010	2011	2012	2013-2016	1996-2002	Moyennes 2003-2009	2010-2016
<b>1. Produit intérieur brut en volume (1)</b>								
Royaume	-2,8	2,1	2,2	2,2	2,2	2,4	1,4	2,2
Région de Bruxelles-Capitale	-0,3	1,9	2,1	2,3	2,1	2,8	1,3	2,1
Région flamande	-3,4	2,2	2,3	2,2	2,2	2,5	1,4	2,2
Région wallonne	-3,1	2,0	1,9	2,2	2,2	2,0	1,4	2,1
<b>2. Productivité réelle par tête (branches d'activité marchande) (1)</b>								
Royaume	-2,7	1,2	1,1	1,0	1,1	1,3	0,4	1,1
Région de Bruxelles-Capitale	-0,9	1,3	1,2	1,2	1,0	2,0	0,9	1,1
Région flamande	-3,1	1,3	1,0	1,0	1,2	1,2	0,4	1,1
Région wallonne	-3,3	1,1	1,0	1,1	1,1	1,1	0,2	1,1
<b>3. Coût salarial réel par tête (branches d'activité marchande) (1)</b>								
Royaume	1,5	-2,1	-0,3	0,9	1,5	1,1	-0,2	0,7
Région de Bruxelles-Capitale	1,6	-2,6	-0,7	0,5	1,4	1,5	-0,3	0,4
Région flamande	1,8	-1,9	-0,1	1,1	1,7	1,1	0,0	0,9
Région wallonne	0,7	-2,2	-0,2	0,8	1,1	0,7	-0,4	0,4
<b>4. Emploi intérieur (1)</b>								
Royaume	-0,4	0,6	1,0	1,0	1,0	1,0	0,9	1,0
Région de Bruxelles-Capitale	0,2	0,5	0,7	1,0	1,0	0,9	0,5	0,9
Région flamande	-0,5	0,7	1,1	1,0	1,1	1,2	1,0	1,0
Région wallonne	-0,3	0,7	0,8	1,0	1,0	0,8	1,1	0,9
<b>5. Taux de chômage (définition BFP) (2) (3)</b>								
Royaume	12,5	12,6	12,3	12,2	11,0	13,5	13,2	11,9
Région de Bruxelles-Capitale	20,5	21,2	21,2	21,1	19,5	19,8	20,6	20,6
Région flamande	8,4	8,4	8,1	8,0	6,8	10,1	9,1	7,7
Région wallonne	17,5	17,4	17,2	16,9	15,7	18,0	18,5	16,6
<b>6. Taux d'emploi (15-64 ans) (3)</b>								
Royaume	63,4	63,4	63,6	64,0	65,6	60,9	63,1	64,4
Région de Bruxelles-Capitale	58,6	58,2	58,1	58,2	59,3	57,3	59,3	58,6
Région flamande	67,3	67,4	67,7	68,1	69,8	64,0	66,7	68,5
Région wallonne	58,0	58,0	58,2	58,6	60,4	56,2	57,8	59,1
<b>7. Revenu disponible des ménages (à prix courants) (1)</b>								
Royaume	1,1	2,2	4,2	4,1	3,9	2,8	3,3	3,7
Région de Bruxelles-Capitale	1,9	2,8	4,7	4,7	4,5	2,6	3,5	4,3
Région flamande	1,1	1,9	4,2	4,1	3,9	3,0	3,3	3,7
Région wallonne	1,0	2,2	3,9	3,9	3,7	2,4	3,2	3,5
<b>8. Solde de financement des Communautés et Régions (millions d'euros) (3)</b>								
Total	-2608	-2471	-379	252	2398	-	-	-
Région de Bruxelles-Capitale	-321	-221	-250	-222	-258	-	-	-
Région flamande (4)	-1087	-1041	384	787	2326	-	-	-
Région wallonne	-899	-493	-267	-210	-37	-	-	-
Communauté française	-241	-656	-180	-4	470	-	-	-

(1) Taux de croissance en pour cent.

(2) Selon la définition BFP, le chômage inclut également les chômeurs âgés non demandeurs d'emploi.

(3) La valeur en fin de période, soit 2016, est présentée dans la colonne 2013-2016.

(4) Y compris la Communauté flamande.

Source: HERMREG.